

## MULTICULTURALISME, HISTOIRE ET DROITS FONDAMENTAUX

La culture désigne, au sens éthique, une formation de l'esprit<sup>1</sup> ou bien de l'âme et un mode de vivre<sup>2</sup>. L'un et l'autre de ces volets impliquent des valeurs morales et des rapports sociaux entre individus. Si la culture de la terre<sup>3</sup>, provenant des besoins vitaux, peut être associée à l'individu anonyme, la culture de l'esprit suppose une organisation communautaire qui marque le temps par ses manifestations.

Ce temps, défini par les spécificités culturelles de chaque ensemble social, représente une partie essentielle de l'histoire de sa communauté et détermine sa culture dans un espace réel<sup>4</sup>. Le temps s'associe inexorablement à l'histoire des ensembles sociaux, tels les peuples, les sociétés, les patries et les nations, fixant l'évolution de la culture, car celle-ci, en tant que forgeur des *visages* de l'histoire, possède un caractère dynamique<sup>5</sup>. Ainsi toute réalité culturelle désigne-t-elle la vie d'une communauté selon son mode d'être, façonnée par son héritage culturel qui définit ses valeurs existentielles, héritage qui trahit la formation de l'esprit d'un peuple. Grâce à cette sorte de culture, l'individu se concrétise en membre sociétaire -'citoyen'<sup>6</sup>- d'un pays ou d'une nation. L'héritage national est un héritage culturel qui sous-tend l'identité du citoyen. Or chaque citoyen, outre son unicité biologique, possède, de par son

---

1. Pour Cicéron ainsi, la philosophie est la culture de l'âme: *cultura animi philosophia est*, cf. *Tusculanae Disputationes*, 2, 3.

2. Au sens de la *paideia*, une façon de vivre selon certaines mœurs et certaines habitudes acquises par l'éducation, cf., XÉNOPHON, *Apologie de Socrate*, 29.

3. Un aspect fondamental de la culture est l'expérience tirée des moyens de vivre et de s'enrichir psychiquement et intellectuellement, cf. LUCRÈCE, *De Natura Rerum*, 5,1447: *agri culturas docuit usus*, l'expérience enseigne les différentes manières de cultiver les champs.

4. Sous cet angle, le temps se révèle comme le *mnémon* de l'histoire: celui qui conserve le souvenir et la mémoire, cf. HOMÈRE, *Odyssée*, XXI, 95; SOPHOCLE, *Ajax*, v. 1390.

5. À ce propos, P. NORA remarque très justement que «chaque minorité sociale en voie d'intégration -mais en perte de mémoire traditionnelle- vit la récupération, la 'réappropriation' de son passé comme partie intégrante de son affirmation d'identité», «La France est malade de sa mémoire», *Le Monde*, n° 105, 3-24 février 2006, pp. 20-27, et notamment p. 25

6. À ce sujet, cf. les analyses subtiles de W. KYMLICKA, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press, 1995.



appartenance à une communauté, une histoire culturelle qui l'accompagne de bon gré ou pas, comme une mémoire commune aux autres membres de sa communauté. Cette histoire constitue, dans une certaine mesure, une nécessité existentielle – que les Anciens nomment l'*anankè*<sup>7</sup>-. Il évoque un déterminisme naturel et culturel. Prenons par exemple l'idée classique de culture, la *paideia*<sup>8</sup>, qui fonde l'esprit hellénique. Ce qui sépare les Grecs des Barbares, c'est la spécificité de formation de leur caractère qui révèle une mémoire particulière et des mœurs propres aux cités helléniques. Ici, il convient de faire une remarque de taille qui pourrait nous aider à mieux comprendre les effets d'une symbiose multiculturelle des différentes communautés dans le cosmopolitisme actuel. Les Grecs partagent le sentiment d'appartenir à un peuple commun à cause des spécificités propédeutiques (qui sont dues à leur *paideia*)<sup>9</sup>. L'hellénisme qui les unit implique des spécificités culturelles par rapports aux non-Grecs appelés des Barbares. Il s'agit notamment de la langue commune<sup>10</sup>, des usages fondamentaux dont les figures anthropologiques de la justice et des lois (*nomoi*), les mêmes croyances, les mêmes divinités. Or, nous concevons l'hellénisme comme une macro-culture, une *paideia* générale qui est à la base des micro-cultures: la *paideia*, développée par chaque *polis* (la cité grecque), assigne un statut particulier à ses citoyens en les distinguant des citoyens des autres cités. Contrairement au citoyen post-moderne dont la position dans le monde est déterminée par sa condition de personne (et dont l'intégrité est assurée par la protection de sa dignité), le *politès* est existentiellement défini en relation indissociable avec le statut politique de sa cité. Il est décrit par ses activités dans l'ordre sociopolitique de sa cité. Il en porte la mémoire, et sa participation aux affaires publiques est plus importante que celle du citoyen postmoderne. Chaque Grec est dès lors tenu de conserver les spécificités de sa *polis*, donc de sa micro-culture au sein d'une macro-culture commune qu'implique l'hellénisme<sup>11</sup>. L'histoire nous a démontré que la coexistence des micro-cultures de chaque cité au

7. Cf. EURIPIDE, *Les Phéniciennes*, v. 1000; PAUSANIAS, 2, 48, 6; XÉNOPHON, *Mémoires*, 1, 1, 11.

8. La *paideia*, désigne, entre autres, l'instruction, la culture de l'esprit et la connaissance des arts libéraux. Cf. PLATON, *Gorgias*, 470 e et suiv.; cf. également EURIPIDE, *Iphigénie en Tauride*, v. 205, où ce terme désigne une connaissance particulière en une science ou en un art et, en général, une expérience en quelque chose.

9. Cf. HÉRODOTE, *L'Enquête*, VII, 9-10.

10. Il est important de noter qu'originellement par Barbares, les Grecs entendaient ceux qui ne parlaient pas leur langue, cf. HÉRODOTE, *L'Enquête*, I, Préface.

11. Nous lisons donc dans *L'Enquête* 1, 65, d'Hérodote, éd. La Pléiade, 2002, p. 76: «Lycurgue ... reforma toutes les institutions et prit des mesures pour les préserver à l'avenir de toute transgression».

sein de l'espace grec de macro-culture, n'était pas tellement idyllique. Si les Hellènes s'unissent, pour combattre aux Thermopyles les Perses, la *Guerre du Péloponnèse* illustre le conflit des micro-cultures politiques. Car la culture d'une origine commune (hellénisme) et la culture d'appartenance à une *polis* ne font pas toujours bon ménage<sup>12</sup>. Or le multiculturalisme, dès ses premières expressions, n'existe pas sans l'émergence de problèmes assez graves.

Aujourd'hui, avec l'ouverture des frontières entre pays démocratiques et les modes de vie de plus en plus exigeants, les problèmes du multiculturalisme ne se posent pas à l'égard des hommes pris individuellement, mais à l'égard des mouvements migratoires allant d'un pays à l'autre et d'un continent à l'autre. Ces problèmes concernent surtout *l'homo economicus* qui, démuné, quitte son pays natal, en vue d'échapper à la misère voire pour survivre ou encore pour améliorer son niveau de vie. Or il essaie de s'intégrer dans le pays d'accueil tout en fréquentant la communauté qui partage les mêmes spécificités culturelles que lui-même. Aujourd'hui, le problème du multiculturalisme se pose en des termes de minorités culturelles qui vivent éventuellement en conflit, au sein d'une communauté, celle d'un État ou d'une nation<sup>13</sup>.

Si dans le monde ancien, le multiculturalisme relève d'un différend intellectuel et moral, s'il évoque un conflit de valeurs spirituelles (Périclès oppose l'esprit de liberté d'Athènes aux coutumes autoritaires de Sparte dans son *Oraison Funèbre*)<sup>14</sup>, actuellement, les problèmes issus du multiculturalisme revêtent la forme de revendications de minorités au nom d'un humanisme cosmopolite fondé sur les droits de la personne et dont la dignité est l'idée matricielle<sup>15</sup>. En effet, la protection de la personne, passant par la protection de sa culture d'origine, résume son histoire et projette sa mémoire dans le monde forgeur de son identité. La dignité de la personne est ontologiquement l'expression de son héritage culturel. Dans l'Europe d'aujourd'hui, les questions du multiculturalisme se posent tant au niveau de la macro-

12. Ainsi toute alliance d'une Cité grecque avec les Barbares constitue un déshonneur (HÉRODOTE, *L'Enquête*, VIII, 142). Cela n'a pas empêché toutefois la guerre civile entre deux cités, celle d'Athènes et celle de Sparte. Cf. THUCIDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, livre 1, 1.

13. V. E. FASSIN, Grand entretien. Pourquoi et comment notre vision du monde se 'racialise', *Le Monde* du 4-5 mars 2007, p. 15.

14. Cf. THUCYDICE, *La Guerre du Péloponnèse*, II, 37. La constitution d'Athènes, remarque Périclès, «sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité (il fait allusion à l'oligarchie des Spartiates), on lui donne le nom de démocratie».

15. Cf. M. LEVINET, La juridicité problématique du droit au développement de la personne humaine dans la jurisprudence récente des organes de la Convention européenne des droits de l'homme, *Les Défis des Droits Fondamentaux* (sous la dir. J.Y. Morin - G. Otis), Bruylant/AUF, Belgique, 2000, pp. 95-125 et notamment pp. 96-97.

culture européenne que des micro-cultures de chaque citoyen dont les appartenances spatiale et historique ne sont pas mises en cause. Quelle est la culture européenne? D'où viennent ses racines? Quel est le rapport entre la culture européenne et la conscience européenne de ses citoyens? Quel doit être l'avenir de l'Europe avec la formation des nouvelles valeurs nécessaires pour la paix mondiale et le bonheur de ses citoyens? Quelle place doit-on accorder aux citoyens d'autres cultures qui choisissent d'être européens? Quels sont les enjeux entre communautés européennes et minorités multiculturelles? Enfin, quelle politique culturelle et humanitaire (car aujourd'hui plus que jamais les problèmes culturels constituent en même temps des problèmes humanitaires)<sup>16</sup> convient-il de suivre pour accueils des étrangers (ceux qui ne partagent pas les spécificités culturelles de l'Europe)? Voici à titre non-exhaustif des interrogations soulevées par le multiculturalisme, auxquelles nous essaierons de répondre dans cette étude.

### 1. Multiculturalisme, Assimilation et Intégration

Le Haut Conseil à l'intégration fait des propositions qui peuvent servir de pistes de réflexion pour nos investigations<sup>17</sup>. Notamment, celui-ci met l'accent sur la nécessité de distinguer entre assimilation et intégration. L'assimilation demande aux minorités culturelles de renoncer à une partie de leur identité au profit de la culture majoritaire, alors que l'intégration implique la différenciation entre identité culturelle et identité politique, entre intégration culturelle qui est une intégration éthique et intégration politique.

Un membre du Haut Conseil à l'intégration commente à ce sujet<sup>18</sup>: «L'intégration authentiquement républicaine ne doit viser que cette dernière (l'intégration politique). S'il est tout à fait légitime d'attendre de tout citoyen français, quelle que soit son origine, qu'il adhère à la culture politique commune définie par la Constitution, et aux valeurs politiques républicaines comme la laïcité, la tolérance, la liberté, l'égalité des sexes, la démocratie. Il est toutefois inacceptable de confondre valeurs françaises et valeurs répu-

---

16. Cf. Monsieur E. CONSTANTINESCU, Ancien Président de la Roumanie remarque à ce propos: «La fonction du politique dans le monde auquel le XXI<sup>e</sup> siècle ne paraît promettre que des catastrophes et justement celle de trouver un principe de cohésion et d'offrir des certitudes rationnelles. Le succès du III<sup>e</sup> millénaire est conditionné par un processus incessant de bâtir une société à la mesure des hautes aspirations humaines», *La culture de la mémoire et la mémoire de la culture, Diversité et droits culturels, Actes de la Table ronde tenu à Tunis les 21, 22 et 23 septembre 2002*, Agence intergouvernementale de la Francophonie, s. d., pp. 7-14 et notamment pp. 13-14.

17. J. DAHOMAY, Renforcer l'identité républicaine, *Le Monde* du 12 avril 2007, p. 20.

18. Il s'agit de Jacky Dahomay, auteur de l'article précité.

blicaines en France. Lorsque cette distinction n'est pas faite, l'immigration est forcément perçue comme un danger, elle cesse d'être une question, tout importante qu'elle soit, pour devenir un problème politique majeur sous la pression des nationalistes d'extrême droite». Et il rajoute: «La crise de l'identité collective en France ne peut être réduite à la question de l'immigration. Sa source sera plutôt à chercher dans le délitement de l'identité républicaine». Nous trouvons ces propos très justes. Vouloir pratiquer une politique d'assimilation, c'est dépouiller le citoyen de ses richesses culturelles qui l'aident à s'épanouir et poursuivre un rôle positif dans ses relations sociopolitiques. C'est violer l'unité de son être détenteur de forces ancestrales, revitalisées et dynamisées par leur contact avec des cultures nouvelles. Car l'homme ne peut individuellement se ressourcer qu'en société, et surtout, à partir de son héritage culturel qui sert de repère pour évoluer dans des sphères nouvelles de création. L'homme est un être privilégié du monde, car il est muni d'une mémoire qui ne loge, ni dans ses réactions pulsionnelles et réflexives, ni dans le mécanisme de son corps. Cette mémoire habite une conscience qui est auteur d'histoire, à savoir qui peut faire d'un fait fortuit un événement chargé de significations existentielles<sup>19</sup>. Or l'assimilation tend à dépouiller le citoyen de la portée multidimensionnelle de son être et pourrait par là l'amener à la réduction de ses richesses morales et intellectuelles. Quant à son *intégration*, il y a plus d'une nuance à apporter. Ce terme vient du verbe intégrer qui, de nos jours, a un sens didactique. Il signifie «faire entrer dans un ensemble en tant que partie intégrante»<sup>20</sup>. Il indique donc la conservation, malgré son changement de situation, chez l'homme de l'ensemble de ses propriétés tant corporelles qu'intellectuelles, c'est-à-dire son *integritas*. Or ce terme désigne «l'état d'être intact»<sup>21</sup>. Il s'ensuit que l'intégration implique le respect tant de la macro-culture que de la micro-culture qui ont formé l'identité des minorités multiculturelles. Dans ce sens, l'intégration, visant à la totalité de l'être des citoyens, est *une* comme *une* est aussi l'identité qui en est issue<sup>22</sup>. Il est fâcheux, à notre avis, de briser la totalité de l'être de l'homme qui est multidimensionnel et qui ne peut entièrement

19. I. GORBY, *Le Sens de la Beauté*, Paris, La Table Ronde/Contretemps, 2003, p. 26, observe très pertinemment: «... l'action démiurgique (de l'homme), au lieu de subir le déterminisme de la nature, lui impose ses décrets».

20. Cf. *Dictionnaire Le Petit Robert*, s.v.

21. Cf. F. GAFFIOT, *Dictionnaire Illustré Latin-Français*, s.v.

22. Nous ne sommes pas d'accord avec J. FARCHY qui soutient: «Chaque individu est porteur d'identités multiples qui ne peuvent être réductibles à l'identité nationale»; cf. *Exception culturelle, identité et mondialisation*, *Le Monde* du 29 mai 2007, p. 20. Nous pensons plutôt que l'identité est *une*, toutefois multidimensionnelle et que l'identité nationale exprime, par principe, les valeurs historiques qui ont nourri le citoyen dans la formation de sa personnalité. Tant l'identité que la personnalité sont *une*, tout en possédant plusieurs facettes.

s'épanouir que dans des situations variées et diversifiées. L'homme est un être complexe, multiforme et multi-expressif; qualités qui enveloppent son identité, une identité qui possède plusieurs volets différents mais en une totalité unifiée. Cette totalité raconte la polymorphie d'une histoire personnelle située dans le cadre d'une histoire collective en tant que mémoire des racines qui fondent la personnalité du citoyen. Or une intégration réussie et efficace renferme l'identité culturelle et l'identité politique (je dirais plutôt le volet culturel et le volet politique car l'identité est une), réunies en une seule identité; celle-ci est à la fois culturelle et éthique (politique). En effet, la culture représente la nourriture de l'âme, ce qui ouvre à l'individu les chemins de toutes ses manifestations existentielles tant dans le cadre individuel que communautaire. Elle accuse la totalité des expériences qui nourrissent l'âme de richesses morales incitant le citoyen à vivre en heureuse symbiose avec les autres tout en lui dictant de respecter leurs valeurs. *Cultura animi philosophia est* remarque très pertinemment Cicéron<sup>23</sup>. Nous croyons que le dépassement des difficultés existentielles et sociopolitiques qui proviennent de la rencontre de plusieurs cultures ne saurait passer seulement par l'adoption d'une macro-culture politique où l'on confond idéaux politiques de nature humanitaire et des spécificités culturelles propres à la nature et au caractère de la personne humaine en tant que membre d'une communauté particulière. Il en faut plus. Il importe beaucoup d'adopter le principe d'*hospitalité* qui enseigne l'art d'accueillir l'autre avec ses différences comme un des nôtres pour être accueilli, à son tour, par l'autre comme un des siens<sup>24</sup>. C'est un art à découvrir et une capacité à pratiquer. Nous nous expliquons: Les atrocités de l'histoire ont révélé les bas-fonds abyssaux de l'homme et son pouvoir destructeur. Elles tirent leurs racines de la négation de l'homme comme personne. Autrement dit, elles viennent du tri de l'humanité en individus qui ont le droit d'exister et les autres qui doivent disparaître. Le racisme, l'intolérance, la haine discriminatoire, l'établissement des castes infranchissables, la sélection des *ethnies* qui méritent de vivre et les autres d'être anéantis, la destruction de certaines minorités humaines au motif de ne pas obéir à des critères définies par les Puissants du monde obligent impérativement l'humanité à prendre des mesures drastiques et à établir des stratégies pour la protection de l'espèce humaine et la sauvegarde de sa dignité.

23. «La philosophie est la culture de l'âme», *Tusculanae Disputationes*, 2, 13.

24. Le principe d'hospitalité demande plus que celui de solidarité qui caractérise la conscience européenne. Cf. *Le Monde* du 27 mars 2007, p. 2: «L'hospitalité implique un suivi du destin de l'autre dans son destin sociopolitique, inspiré d'un sentiment de *sympathéia*: partager le bonheur et les infortunes de l'autre sans relâche, et non pas se contenter d'un secours solidaire».

## 2. Multiculturalisme et macro-culture

Le multiculturalisme se révèle indissociable de la floraison des droits de l'homme et de la démocratie qui refuse impérativement leur violation<sup>25</sup>. En effet, la reconnaissance du multiculturalisme implique la liberté de montrer, d'exprimer et de manifester ses spécificités culturelles, au sein d'un groupe dominant d'une culture différente. Cela consiste à pouvoir pratiquer un mode de vie multidimensionnel dans le respect mutuel des modes de vie différents pratiqués par les autres. Et si on ne leur garantit pas une fondation solide, cette pratique ne saurait être réalisée. Quelle pourrait être le fondement-fondation du multiculturalisme? Le champ de la macro-culture, sans doute, qui assure les valeurs démocratiques dont la tolérance, la liberté, l'égalité de traitement de tous les citoyens devant la loi, la liberté d'expression devant le droit, la jouissance des droits fondamentaux par tous les citoyens, indépendamment de leur sexe et tant d'autres idéaux démocratiques qui inspirent l'humanisme postmoderne. Or ce que le Haut Conseil à l'intégration entend par «identité politique», nous le considérons comme une macro-culture, de tendance universaliste. Il s'agit d'une condition préliminaire et nécessaire à l'épanouissement de l'identité culturelle des citoyens. Si l'on réduit, en effet, l'identité personnelle à la présence seule des idéaux démocratiques, on risque de faire disparaître tout un héritage culturel de l'individu; c'est déraciner, d'une certaine mesure, la personne humaine de l'histoire de sa communauté; c'est aussi scléroser sa conscience et faire tomber la mémoire de l'appartenance dans l'oubli. Les idéaux universalistes de cette macro-culture composent, certes, le tissu d'un cosmopolitisme équitable pour chaque citoyen du monde<sup>26</sup> en tant que personne dont la dignité doit être impérativement res-

---

25. C'est pourquoi les minorités multiculturelles, et en général toute nation, possèdent le droit historique d'interpréter les droits de l'homme d'après leurs valeurs traditionnelles et que le reste de l'humanité a le devoir de respecter cette interprétation, à condition de ne pas porter atteinte à la dignité personnelle. P. FERREIRA DA CUNHA remarque à ce propos: «Si on comprend les droits de l'homme non comme des éléments d'une rhétorique expansionniste du monde occidental, ou de certaines puissances dans son sein, prétexte vertueux pour la pure domination; si on les comprend non comme topiques d'une idéologie dissolvante, aspirations chimériques inoculées dans les masses pour catalyser la révolution, collectiviste ou prétendument postmoderne – on pourra facilement admettre que ces droits n'ont pas un modèle unique, et que chaque civilisation a le droit de les faire vivre à sa façon», *Droit et Récit*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval/Dikè, 2003, p. 106.

26. Cf. Y. BEN ACHOUR, *Le Rôle des Civilisations dans le Système International. Droit et Relations Internationales*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles/Bruylant, 2003, p. 12: «La mondialisation de la culture, des mythes, des divertissements, des stéréotypes publicitaires, des modes de consommation et de communication, donnent naissance à une sorte de civilisation mondiale, dans laquelle chaque humain peut se reconnaître ou au contraire puiser ses fantasmes et ses frustrations».

pectée. Mais cette macro-culture ne saurait constituer, seule, une condition suffisante pour décrire l'identité personnelle. L'identité culturelle renvoie en revanche aux spécificités d'une communauté, d'un pays d'une nation ou bien d'une patrie qui donnent une signification particulière au citoyen et révèlent la fécondité de l'homme dans toutes ses manifestations existentielles. Or, prôner une «identité politique», uniquement pour la réalisation d'un multiculturalisme réussi, est loin de constituer un facteur très solide en vue d'une symbiose heureuse entre communautés multiculturelles. Prenons un exemple historique, l'hellénisme n'a pas empêché les conflits entre les cités-États (*les poleis*). La guerre du Péloponnèse fut catastrophique notamment pour deux cités helléniques: Athènes et Sparte. Car outre la langue, les lois, le même culte des divinités et d'autres éléments de la macro-culture hellénique, les cités grecques avaient, chacune, sa propre histoire et ses propres spécificités culturelles. Il ne faut pas, dès lors, mettre sur le même plan les revendications des mouvements sociaux, requises par les acteurs de cultures différentes et la consécration de l'identité culturelle, dans l'effort pour réussir la bonne composition d'une mosaïque hétéroclite. Ce n'est pas seulement par l'invention d'une identité politique républicaine que l'on pourrait intégrer sans l'amputer *l'homo economicus* dans les espaces démocratiques.

### 3. L'Europe, un espace de macro-culture

L'Europe d'aujourd'hui est construite sur les valeurs démocratiques des Lumières, celles de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne qui permettent à toute personne de s'exprimer comme un être responsable et respectueux de l'humanité de ses semblables. Il s'agit de valeurs inspirées de l'idée de liberté grec et de l'émulation politique<sup>27</sup> pour faire régner l'esprit d'un État de droit : un régime qui assure l'*isègoria*<sup>28</sup> et l'*isonomia*<sup>29</sup> (fondements de la démocratie grecque)<sup>30</sup> pour tous les citoyens devant les autorités étatiques, une liberté de circulation hors frontières de son propre pays et la possibilité de censurer les usages et les coutumes de sa patrie, lorsqu'ils violent l'humanité de l'homme<sup>31</sup>. L'identité, en tant que racines, renvoie à

27. Il faut entendre cet adjectif au sens premier du mot: ce qui relève de la *polis*, la cité grecque, donc de l'ordre sociopolitique, et non au sens moderne.

28. Liberté d'expression égale pour tous, cf. HÉRODOTE, *L'Enquête* V, 78; XÉNOPHON, *Cyropédie*, 1, 3, 10.

29. L'égalité devant la loi, l'égalité des droits pour tous. Cf. HÉRODOTE, *L'Enquête* 3, 80; PLATON, *Ménéxène*, 239 a; *La République*, 568 b.

30. Cf. ISOCRATE, *Panathénaïque*, 178.

31. Tel est le cas d'Euripide dans sa tragédie *Hécube* où il fustige les Grecs de leur inhumanité d'avoir volontairement assassiné l'enfant d'Hector de crainte qu'il ne venge, une fois adulte, la mort de son père. Tel est aussi le cas d'Aristophane qui a beaucoup critiqué les institutions d'Athènes dans ses œuvres, notamment dans *Les Guêpes*.

un passé qui ne rompt pas toutefois avec le présent et l'avenir. Il s'agit d'un passé qui s'actualise et s'enrichit dans la proximité de l'*autre*, du semblable, porteur d'une culture différente de la mienne. Le métissage des mémoires différentes qui garantissent l'unité d'un ensemble dans la multiplicité de spécificités peut ouvrir des nouveaux horizons dans l'histoire de l'humanité<sup>32</sup>. Or vouloir créer une identité universaliste qui ne rend pas compte de l'héritage culturel de chacun ne s'avérerait, à notre avis, ni efficace ni fonctionnelle. Soyons plus précis. Il est incontestable que la consécration de l'universalité des droits de l'homme constitue un des plus grands acquis de l'humanisme postmoderne. La sanction des crimes contre l'humanité qui implique la reconnaissance de chaque citoyen du monde, au delà de ses spécificités culturelles et historiques, comme Personne, confirme l'irréductibilité de la dignité humaine et dénonce par là tout abus porté à l'humanité individuelle. Mais seul l'universalisme ne maintient, ni ne peut sauvegarder l'identité individuelle. Même dans les régimes les plus démocratiques, les minorités subissent, d'une certaine manière, la «dictature» de la majorité sous les traits d'une victoire légitime du plus grand nombre. Dans ce cas, les conflits suscités inclinent plus à l'absorption, à l'assimilation, ou à l'intégration amputées de la minorité dans l'espace culturelle de la majorité. Les droits fondamentaux ne constituent pas un facteur très solide pour fonder une identité commune. Les *Déclarations des droits de l'homme* de 1789 et de 1948 n'impliquent pas la protection des mêmes valeurs culturelles que la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* de 1981. Or, construire une identité à partir d'un présent avec des concepts universalistes réaliserait une identité quasi-artificielle qui ne durerait pas très longtemps. Car l'identité ne s'impose pas, elle ne se construit pas non plus à partir des critères imposés, inspirés par les qualités et les propriétés communes à tous les êtres humains, ou bien à partir des idéaux humanitaires comme la tolérance et la laïcité. Identité et Histoire sont indissociables. On pourrait tenter de créer une nouvelle identité mais on ne saurait se débarrasser de l'ancienne. Il est impossible de supprimer la mémoire identitaire d'un individu pour lui imposer de nouvelles valeurs. Toute «lobotomie» identitaire pour la construction d'un nouvel homme incite au totalitarisme. La démocratie est différenciation et polyphonie qui s'imposent comme devoirs moraux réciproques et

---

32. Ce qui suppose l'adoption de l'idée d'hospitalité pour l'heureuse symbiose entre plusieurs communautés de culture différente. Par hospitalité, nous entendons la capacité de pouvoir accueillir l'autre, le semblable, afin de pouvoir être accueilli par lui. L'un doit être l'hôte de l'autre. C'est ainsi que l'on pourrait inscrire la particularité d'une culture au sein de l'universalité des cultures; cf. L. SCILLITANI, Diversité des cultures et universalité des droits de l'homme entre philosophie et anthropologie, *L'Odyssée des Droits de l'Homme*, III, *Enjeux et Perspectives des Droits de l'Homme* (sous la dir. J. Ferrand - H. Petit), pp. 173-182, notamment p. 182.

à partir de cette réciprocité se construisent les droits fondamentaux. Certaines précisions s'imposent ici. Le citoyen a, certes, la liberté de résister à l'«envahissement» de son héritage culturel<sup>33</sup>, voire de ne pas accepter certaines de ses valeurs pour en adopter d'autres. Il façonne ainsi son identité mais il ne la change pas. Il peut la forger mais il ne saurait créer une autre, entièrement nouvelle (*ex nihilo*)<sup>34</sup>. C'est à partir de son identité originaire qui est histoire, expérience personnelle, mémoire collective d'un destin commun qui se modifie et s'actualise. L'identité peut alors apparaître sous un nouveau jour. Or le concept d'identité inclut une part de déterminisme culturel et la liberté de choix considérée comme l'exercice continu de pratiquer la liberté qui révèle la force de la personnalité comme pouvoir démiurgique. C'est pourquoi vouloir éradiquer les diversités culturelles qui sont à la base de l'identité, au nom d'une unification supranationale, est une entreprise qui viole les droits fondamentaux des citoyens. Dans cet esprit, le *Rapport mondial sur le développement humain 2004*, commandité par le Programme des Nations unies pour le développement et le respect de la dignité citoyenne, soutient que les immigrants peuvent devenir des membres à part entière de leur pays d'adoption toute en conservant leurs spécificités culturelles et les liens avec leur pays d'origine<sup>35</sup>. Il y a l'apparition d'un *droit à la différenciation* dans le cadre de la symbiose commune entre personnes humaines, citoyens du monde. *Ce droit à la différenciation* assure, dans une grande mesure, la méritocratie qui veut que chacun doit être jugé d'après son talent et de ses propres exploits conformément à l'égalité des chances pour tous<sup>36</sup>. Car la « discrimination positive » qui est censée favoriser les minorités défavorisées, ressentie comme une injustice, fait incliner les citoyens vers l'exacerbation du sentiment national. On risque alors de voir naître un totalitarisme culturel au nom de la défense de l'identité nationale entraînant des dérives fâcheuses pour tous. Mais ce droit à la différenciation doit aller de pair avec le droit au respect des spécificités culturelles issues des identités différentes. Le multiculturalisme ne saurait s'épanouir là où des minorités de cultures différentes se montrent autoritaires et intolérantes les unes envers les autres. Car il y a parfois incompatibilité de valeurs historiques et culturelles

33. Cf. A. SEN, Le multiculturalisme doit servir la liberté, *Le Monde* du 30 août, 2006.

34. L'identité est surtout la conscience qu'une personne a d'elle-même. C'est la mémoire qui étend le sentiment de l'identité sur tous les moments de son existence. Or, c'est la mémoire qui fait notre identité. Cf. LITTRÉ, *Dictionnaire de la Langue Française*, s.v.

35. Cf. *Multiculturalisme contre assimilation forcée par la nouvelle vague d'immigration. Programme des Nations Unies pour le développement*, <http://hrdr.undp.org/2004:français/>

36. Cf. P-A. TAGUIEFF, Multiculturalisme et communautarisme devant les principes républicains, [www.communautarisme.net](http://www.communautarisme.net), juin 2004. Site de l'*Observatoire du communautarisme*.

entre les différentes minorités. Il s'agit d'un problème extrêmement grave, car une telle émergence met en danger le fondement de la démocratie et la vie paisible de l'humanité toute entière. Une question cruciale peut être posée, en l'occurrence, d'une actualité majeure. Existe-il une identité européenne? La réponse ne peut être que nuancée.

#### 4. De l'identité européenne

Si l'on sous-entend l'Europe comme un espace géographique, avec des frontières à définir, ce n'est pas une entreprise trop difficile à effectuer. Toutefois, seul l'espace ne saurait déterminer l'identité. Si l'on conçoit une Europe comme *projet politique*, des standards à adopter par tous les citoyens pourraient constituer une culture européenne commune qui fasse apparaître une nouvelle identité. Mais nous avons démontré que l'identité ne s'invente pas, ni saurait s'esquisser par des stratégies politiques. L'Europe représente surtout, à notre sentiment, la conscience d'appartenir à un espace géopolitique, intellectuel et spirituel, composé de micro-cultures différentes qui plongent leurs racines dans une macro-culture identitaire. L'idée de progrès humanitaire vient de la tradition gréco-romaine qui forge les grands principes moraux, politiques et juridiques. L'ontologie grecque inspire la philosophie classique par les idéaux démocratiques qui font de l'élitisme une distinction de l'esprit plus que celle des races et des classes<sup>37</sup>. L'*anthropos*, l'homme grec, est un modèle d'humanité et de civilité. Bien sûr, il y a eu, depuis lors, une évolution de ces idées, un raffinement et une perfection. Avec la spiritualité transcendante de la philosophie juive, adoptée par le christianisme qui récupère également le *logos* -la raison grecque- (grâce au génie des Pères de l'Église), ce triptyque forge une macro-culture fondamentale qui nourrit la civilisation européenne pendant plusieurs siècles. Il est incontestable que chaque pays de l'espace européen a forgé, par ses péripéties, sa propre culture et sa propre identité, c'est pourquoi les États européens ont connu des conflits et des guerres fratricides. Malgré cela, les citoyens du vieux continent ont développé une identité dont les germes plongent dans la macro-culture européenne. Les diversités culturelles européennes tendent à s'unifier dans cette dernière qui est leur génitrice. Cette macro-culture, de par principe, permissive et hostile à l'hermétisme, consciente de son rôle

---

37. Il importe grandement de noter que l'hellénisme est plus une culture qu'une race, cf. THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, II, 41; cf. ISOCRATE, *Panygérique*, 50: «Notre cité... a fait employer le nom des Grecs non plus comme celui de la race, mais comme celui de la culture, et que l'on appelle Grecs plutôt les gens qui participent à notre éducation que ceux qui ont la même origine que nous».

d'hôtesse, sait accueillir les minorités multiculturelles à condition de ne pas être menacée d'uniformisation et de nivellement au nom des expédients géopolitiques et utilitaires. La perte de la conscience européenne et la mise à sa place d'un *melting pot*, prônant une nouvelle identité mondialiste, pourraient engendrer des réactions néfastes pour toute l'humanité.

S. TZITZIS  
(Paris)

## ΠΟΛΥΠΟΛΙΤΙΣΜΙΚΟΤΗΣ, ΙΣΤΟΡΙΑ ΚΑΙ ΘΕΜΕΛΙΩΔΗ ΔΙΚΑΙΩΜΑΤΑ

### Π ε ρ ί λ η ψ η

Ἡ μελέτη αὐτὴ ἐστιάζει ἐν πρώτοις τὸ ἐνδιαφέρον τῆς στὶς βαθεῖες ρίζες τοῦ εὐρωπαϊκοῦ πολιτισμοῦ ἐν σχέσει πρὸς τὴν εὐρωπαϊκὴ συνείδηση τῶν πολιτῶν τῆς Εὐρώπης. Στὴ συνέχεια, ἐπιχειρεῖται σχετικὴ πρόβλεψη ὡς πρὸς τὸ μέλλον τῆς Εὐρώπης, στὴν ὁποία ἐνσωματώνονται πλέον νέες ἀξίες, ἀπαραίτητες ὅμως γιὰ τὴν παγκόσμια εἰρήνη καὶ τὴν εὐημερία τῶν πολιτῶν. Σ' αὐτὸ τὸ πλαίσιο, ἀναλύονται οἱ ἀλληλοεπιδράσεις τῶν πολιτῶν, οἱ ὁποῖοι ἀφ' ἑνὸς εἶναι γαλουχημένοι ἀπὸ μία διαφορετικὴ παιδεία καὶ ἀφ' ἑτέρου ἔχουν ἀποφασίσει νὰ συμβιώσουν στὸν εὐρωπαϊκὸ χῶρο. Ἐν τέλει ἐξετάζονται οἱ προϋποθέσεις μιᾶς εἰρηνικῆς συνύπαρξης μεταξὺ τῶν πολιτῶν τῶν ὁποίων οἱ παραδοσιακὲς ἀξίες εὐρίσκονται, τρόπον τινά, σὲ ἀντίθεση πρὸς τὶς εὐρωπαϊκὲς παραδόσεις. Ἐν τέλει, ἐξ αἰτίας ἢ χάριν τῶν ἀντιθέσεων, ἐμφανίζεται ἓνα νέο εἶδος ἀνθρωπισμοῦ ἱκανὸ νὰ συγκεράσει τὶς διεθνεῖς νομικὲς διατάξεις καὶ τοὺς κανόνες ποὺ προτείνει ἡ Εὐρωπαϊκὴ Ἱστορία.

Σταμάτιος ΤΖΙΤΖΗΣ  
(μτφρ. Μαρία Πρωτοπαπα-Μαρνελή)